



4 délicieux crackers savoureux et craquants

Un assortiment idéal pour les apéritifs gourmands
4 variétés : fromage, pizza, ail et oignon

Mise en oeuvre :

Ouverture par case

Composition :

Farine de blé - Matière grasse végétale non hydrogénée et hydrogénée - Emmental râpé, séché 4 %, emmental 0.9 % - Sucre - Graines de sésame et d'oeillette 2.2 % - Lactose et protéines de lait - Poudre à lever : carbonate acide d'ammonium, carbonate acide de sodium, orthophosphate monocalcique - Sel 1.7 % - Farine d'orge malté - Arôme bacon, arômes - Sirop de glucose-fructose - Levure sèche - Tomate 0.1 % et oignon en poudre (équivalent tomate 2.1 %) - Herbes de Provence 0.28 % - Exhausteurs de goût : glutamate monosodique, guanylate disodique, inosinate disodique - Féculé de pomme de terre - Aromates et épices - Emulsifiant : lécithine de soja - Colorants : rouge cochenille A, extrait de paprika. Contient : Blé, soja, lait, sésame. Fabriqué dans un atelier qui utilise : crustacés, oeuf, dérivé de poisson, arachide, noisette, noix, pistache, céleri, moutard.

Valeurs nutritionnelles

	Pour 100 g
Valeur énergétique en kcal	535
Valeur énergétique en kJ	2240
Protéines en g	10
Glucides en g	52
Lipides en g	32

Conditionnement

Poids net UC en g	380
Dimensions UC en cm (lpxh)	24.3 x 7.8 x 19.1
Nombre UC par carton	8
Poids brut carton en kg	4.320
Dimensions carton en cm (lpxh)	39 x 25.5 x 31.8
Dimensions palette en m	1.20 x 0.80 x 1.104

Nb de cartons / couche	9
Nb de couches / palette	3
Nb de cartons / palette	27
Nb UC / palette	216
Gencod	301 776 0459 792

Conservation :

A conserver dans un endroit frais et sec. Consommer rapidement après ouverture.

Qualité :

Les politiques OGM, allergène et ionisation de LU sont les suivantes :

- Nos fournisseurs nous garantissent une origine conventionnelle des grains de maïs et/ou de soja et/ou colza et/ou coton utilisés, avec un seuil maximum de 0.9 % d'origine OGM toléré pour contamination fortuite (conformément à la réglementation en vigueur).
Nous garantissons que les produits, référencés ci-dessus, ne sont pas soumis à l'étiquetage OGM au sens des règlements 1829/2003 et 1830/2003.

- Chaque allergène présent dans la composition de nos produits ou de nos ingrédients sera cité explicitement après la mention : " Contient : ... " (conformément à la directive 2003/89/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2000/13/CE).

De plus, nous recherchons quelles peuvent être les contaminations fortuites d'allergènes dans nos produits, du fait d'ingrédients non présents dans la recette, mais étant utilisés dans nos ateliers de fabrication ou chez nos fournisseurs. Ces contaminations fortuites seront également mentionnées à la fin de la liste des ingrédients, après la mention " fabriqué dans un atelier utilisant : ... ".

- LU a la volonté de proposer à ses clients et consommateurs des produits ne contenant pas d'ingrédients ionisés